

Formule 2C

CERTIFICAT RELATIF À LA PREUVE PRÉPARÉ PAR LE TRANSCRIPTEUR JUDICIAIRE AUTORISÉ

(Règles de procédure en matière criminelle, règle 40.08)

ONTARIO
COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

N° du dossier du greffe (s'il est connu)

Région

ENTRE :

SA MAJESTÉ LE ROI

- et -

(nom de l'accusé)

JE SOUSSIGNÉ(E), AGISSANT EN QUALITÉ DE TRANSCRIPTEUR JUDICIAIRE AUTORISÉ DÛMENT QUALIFIÉ(E), CERTIFIE que l'appelant a commandé trois copies de la transcription :

- a) de l'interpellation de l'accusé et du plaidoyer,
- b) de tous les témoignages oraux présentés à son procès, à l'exclusion de ceux qui sont mentionnés ci-dessous,
- c) des motifs du jugement,
- d) de la preuve invoquée et des observations faites par les avocats à l'audience de détermination de la peine et des motifs de la sentence,
- e) des observations et de la décision relativement aux questions suivantes, sur lesquelles sont fondés les moyens d'appel :
 - a. _____
 - b. _____
 - c. _____

Les témoignages des témoins suivants ne sont pas requis pour l'instruction de l'appel :

- a. _____
- b. _____
- c. _____

LA PERSONNE SOUSSIGNÉE A AGI COMME TRANSCRIPTEUR JUDICIAIRE AUTORISÉ DEVANT LA COUR DES POURSUITES SOMMAIRES AUX DATES SUIVANTES :

- a. _____
- b. _____

LE (LA) SOUSSIGNÉ(E) RECONNAÎT que :

- a. conformément aux lignes directrices générales sur l'établissement des transcriptions, elle a le devoir de terminer la transcription dans les 30 jours suivant la réception de la commande,
- b. si la partie qui commande la transcription n'est pas avisée que la transcription est disponible dans les 90 jours suivant la réception de la commande, elle est tenue de remettre sans délai à toutes les parties à l'appel et au greffier de la cour d'appel un avis écrit exposant les raisons du retard et la date à laquelle la transcription sera terminée,
- c. une fois la transcription est terminée, elle est tenue de remplir un certificat d'achèvement et de l'envoyer sans délai à la partie qui l'a commandée et au greffier de la cour d'appel.

FAIT à _____, le _____ 20 _____.

Signature du transcripteur ou de la transcriptrice judiciaire autorisé(e)

(indiquer le nom et l'adresse, ainsi que le numéro de téléphone et l'adresse de courrier électronique)